

M. AUGIER - ROUSSILLON (84)
PROJET DE SERRE AGRICOLE

Novembre 2018

ANNEXE 10
NOTICE PAYSAGÈRE



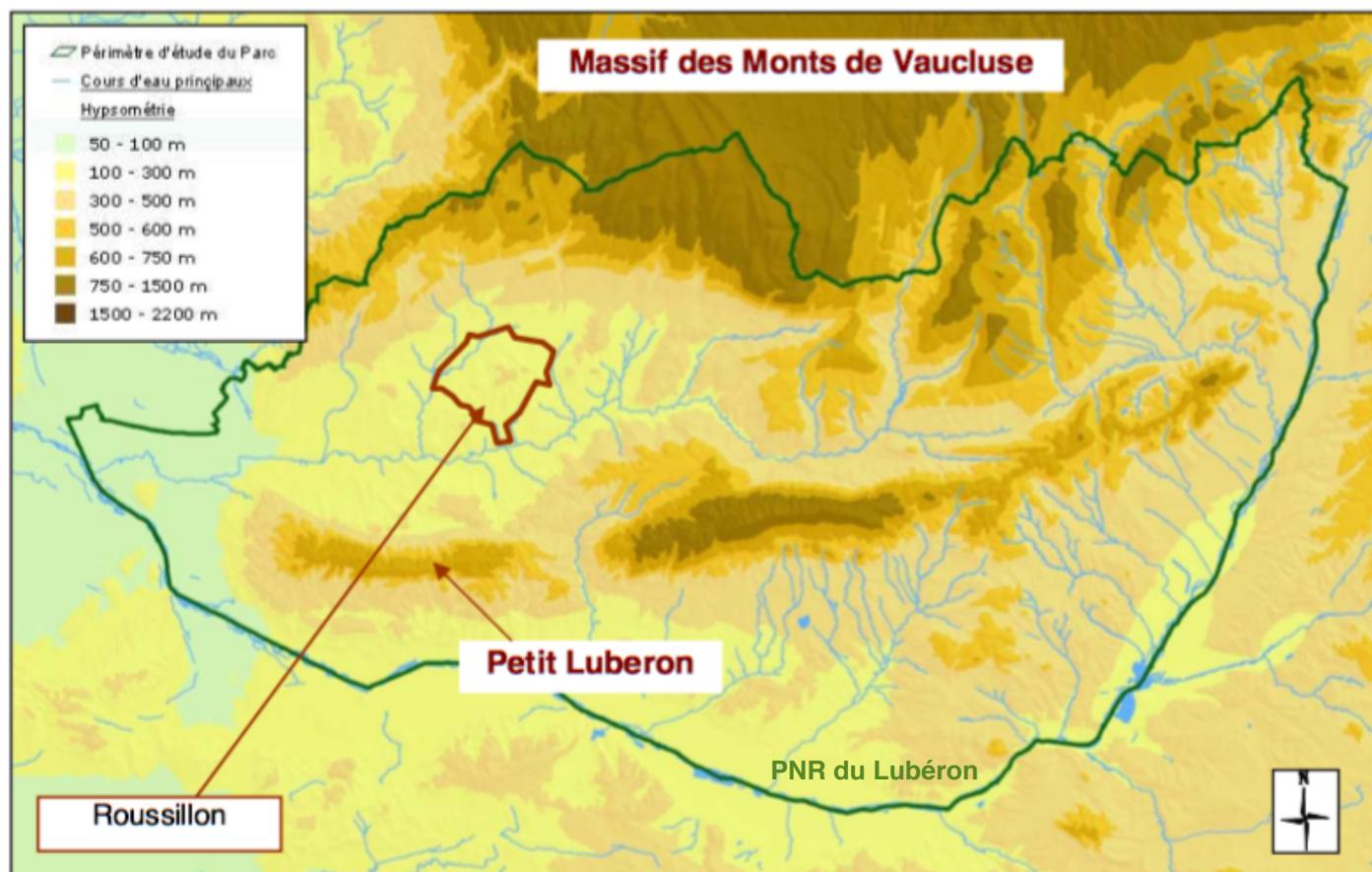
SOMMAIRE

1/ CONTEXTE PAYSAGER GÉNÉRAL	3
2/ CONTEXTE PAYSAGER LOCAL	5
3/ CONTEXTE PATRIMONIAL.....	7
4/ PERCEPTIONS VISUELLES	8
5/ IMPACT PAYSAGER.....	10

1/ CONTEXTE PAYSAGER GÉNÉRAL

La commune de Roussillon se situe dans la plaine alluviale de la rivière le **Calavon** (appelé aussi le Coulon) qui s'écoule entre les Monts de Vaucluse au nord et le Lubéron au sud.

Carte du relief de la commune de Roussillon

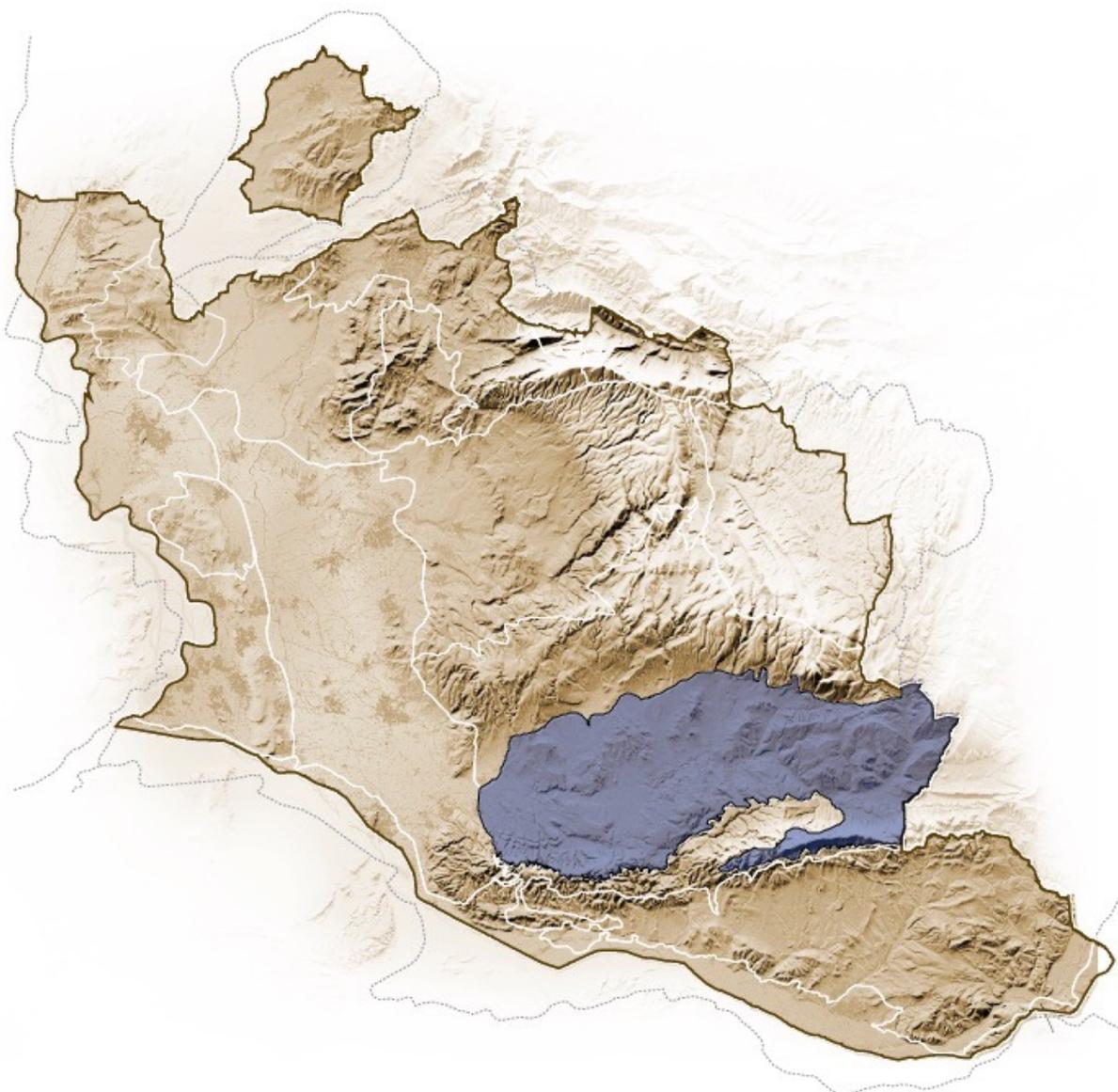


Extrait du rapport de présentation du PLU de Roussillon (12/2017) - Biogram 2018

Le village de Roussillon a été édifié sur un promontoire qui domine la plaine et le site du projet au nord.

Le village bénéficie de la distinction «*Les plus beaux villages de France*», notamment en raison de ses paysages marqués par les carrières d'ocres situées au sud du village, à l'opposé du projet de serre photovoltaïque. Ainsi, Roussillon est, après Gordes, le deuxième village le plus visité du Luberon.

Selon l'Atlas paysager du Vaucluse, la zone d'étude appartient à l'unité paysagère intitulée «**Le Pays du Calavon**» (cf carte ci-après).



Unité paysagère «Le Pays du Calavon» - source <http://paysages.vaucluse.fr>

L'Atlas des paysages du Vaucluse décrit cette unité comme suit :

« Le bassin du Calavon (ou Coulon) est une région densément habitée, aux nombreux villages perchés. Les versants du Luberon et des Monts de Vaucluse constituent des limites visuelles très fortes qui donnent son unité à cet espace. Toutefois, le relief, la géologie et l'occupation des sols offrent une variété au sein même du bassin, et conduisent à distinguer trois sous-unités » :

- le haut Calavon
- les collines du Pays d'Apt
- la plaine du Coulon

Le projet se trouve dans la sous-unité « **Les collines du Pays d’Apt** » :

« Un ensemble de collines. De Goult à la sortie d’Apt, on traverse un paysage vallonné, relativement boisé. Alors que le cours du Calavon est à 150 m d’altitude moyenne dans cette partie de la vallée, les collines dépassent les 300 mètres. Les versants des Monts de Vaucluse et du Luberon sont encore présents mais souvent en arrière plan. Les villages s’égrènent sur les reliefs. Les sites de villages perchés sont nombreux : Bonnieux, Lacoste, **Roussillon**, Saignon, Saint- Saturnin. Ils constituent des points d’appel visuels majeurs.

L’archipel des ocres. Cette sous-unité abrite la plus grande réserve d’ocre du monde. Le massif s’étend sur 25 kilomètres entre Saint-Pantaléon et Viens, il est composé de plusieurs “îlots” : **Roussillon**, Gargas, Villars, Rustrel...

Le maintien d’une polyculture. L’agriculture s’est développée dans les petites plaines qui s’étendent entre les collines, et sur les piémonts. Elle est encore diversifiée : vergers de cerisiers, céréales et grandes cultures, vignes et quelques oliviers. Sur les piémonts et versants, les terrasses de culture étaient très présentes. Elles ont été largement abandonnées et des friches se signalent ponctuellement y compris dans la vallée (cas de la zone projet en jachère).

2/ CONTEXTE PAYSAGER LOCAL

Le projet se localise dans le secteur de plaine qui présente un environnement agricole bien marqué, composé majoritairement de vignes et de cultures céréalières (cf photo 1).

Cependant, le site du projet est entouré de boisements qui l’isolent complètement du contexte paysager environnant (cf photos 2 et 3).



Carte de l'occupation agricole du sol selon le Recensement Parcelaire Graphique (RPG 2017) - source <http://geoportail.gouv.fr> - Biogram 2018



1/ Vue depuis la RD2 à l'ouest de la zone du projet : vue ouverte et profonde sur la plaine agricole



2/ Vue de la zone de projet, depuis l'angle ouest : les parcelles en friches sont délimitées visuellement par les boisements qui l'entourent et l'isolent du contexte agricole environnant.



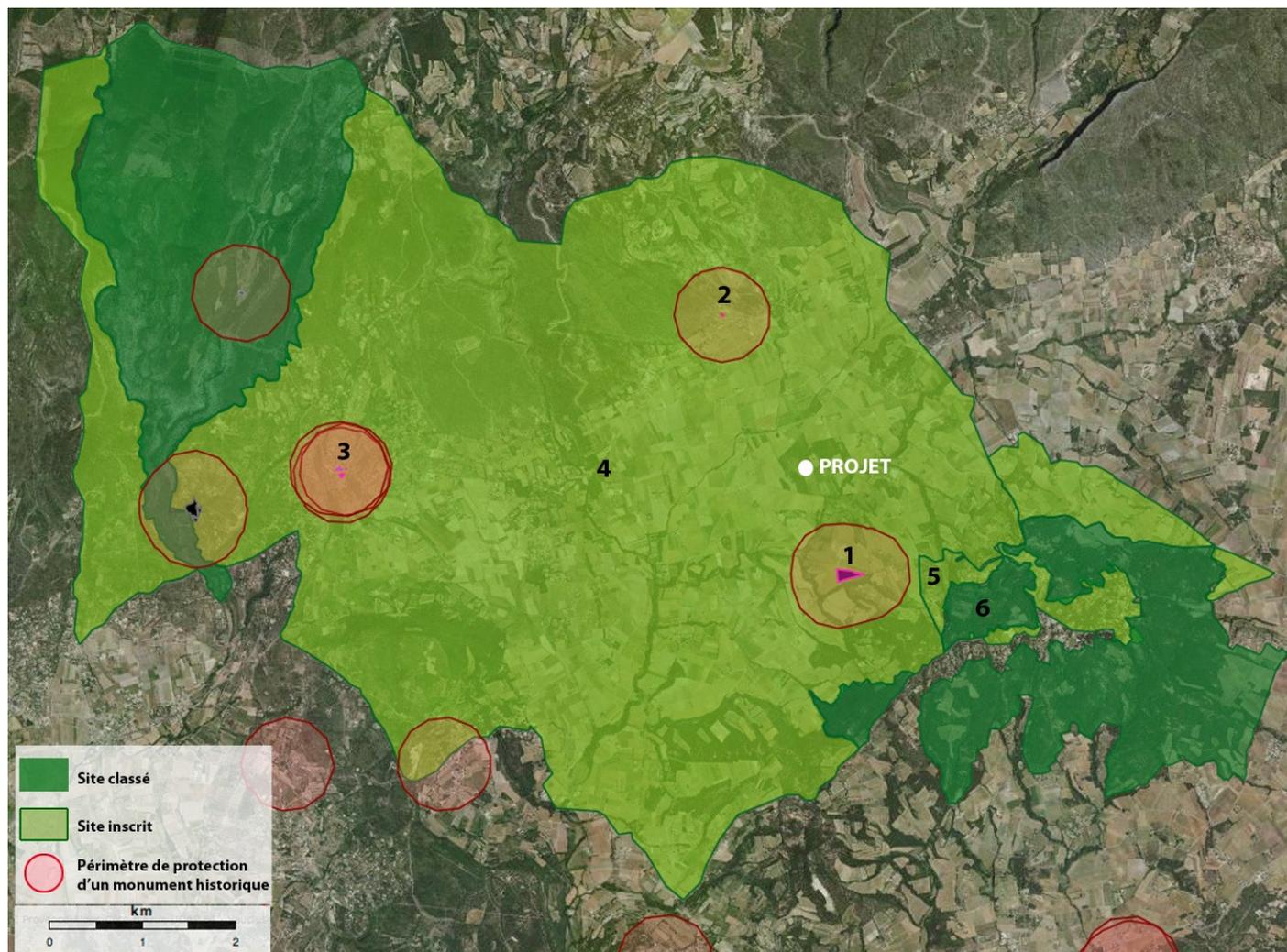
3/ Vue de la zone de projet, depuis l'angle est : la vue reste fermée par les boisements

3/ CONTEXTE PATRIMONIAL

La zone de projet se trouve dans le site inscrit « **l'ensemble formé par le plan de Gordes** ».

Par ailleurs, dans un périmètre de 5 km, on dénombre 5 Monuments Historiques (MH), un site classé et un site inscrit. L'ensemble de ces éléments est détaillé dans le tableau ci-dessous et localisé sur la carte ci-après.

Ref carte	Dénomination	Protection	Distance au projet
1	Site archéologique des Martins	MH inscrit	1,1 km
2	Commanderie des Templiers (ancienne)	MH partiellement inscrit	1,8 km
3	Hôtel Saint-Firmin Château (ancien) Maison Lhote	MH inscrit MH Partiellement Classé-Inscrit MH partiellement inscrit	4,8 km
4	L'ensemble formé par le plan de Gordes	Site inscrit	inclus dans le site inscrit
5	L'ensemble formé par le village de Roussillon et les paysages environnants dont les falaises d'ocre	Site inscrit	1,5 km
6	Ocres du pays d'Apt	Site classé	1,9 km



Cartographie du patrimoine historique et paysager - Source : <http://atlas.patrimoines.culture.fr>

4/ PERCEPTIONS VISUELLES

Compte-tenu de l'environnement boisé du projet, il n'existe pas de co-visibilité depuis la plaine. Les seules co-visibilités se trouvent sur les reliefs du Lubéron au sud-est, ou des Monts du Vaucluse au nord-ouest.

Le photo-montage ci-après permet d'apprécier la perception visuelle du projet depuis les reliefs environnants.



Perception du paysage depuis le belvédère de Roussillon (site classé) - État actuel



Perception du paysage depuis le belvédère de Roussillon (site classé) - État futur

5/ IMPACT PAYSAGER

Les façades et la toiture seront entièrement vitrées, à l'exception des versants sud des toitures recouverts par les panneaux photovoltaïques. Les structures métalliques seront en aluminium-galva, les profils de fixation des panneaux photovoltaïques et des vitrages en aluminium anodisé, et les vitrages transparents trempés.

Toutes les liaisons électriques sur le site seront enterrées.

Ces caractéristiques procureront à l'ensemble, malgré une emprise relativement importante au sol, une certaine légèreté et une grande transparence, contrairement aux bâtiments agricoles traditionnels. Grâce à cette transparence, la vue n'est pas fermée, et le regard peut traverser les serres pour voir au delà, comme l'illustre, ci-dessous, les photos des modèles de serre en verre qui seront installées sur le site de Roussillon.



*Quelques exemples de serres verres photovoltaïques : transparence et esthétique
Source : REDEN Solar - Biogram 2018*

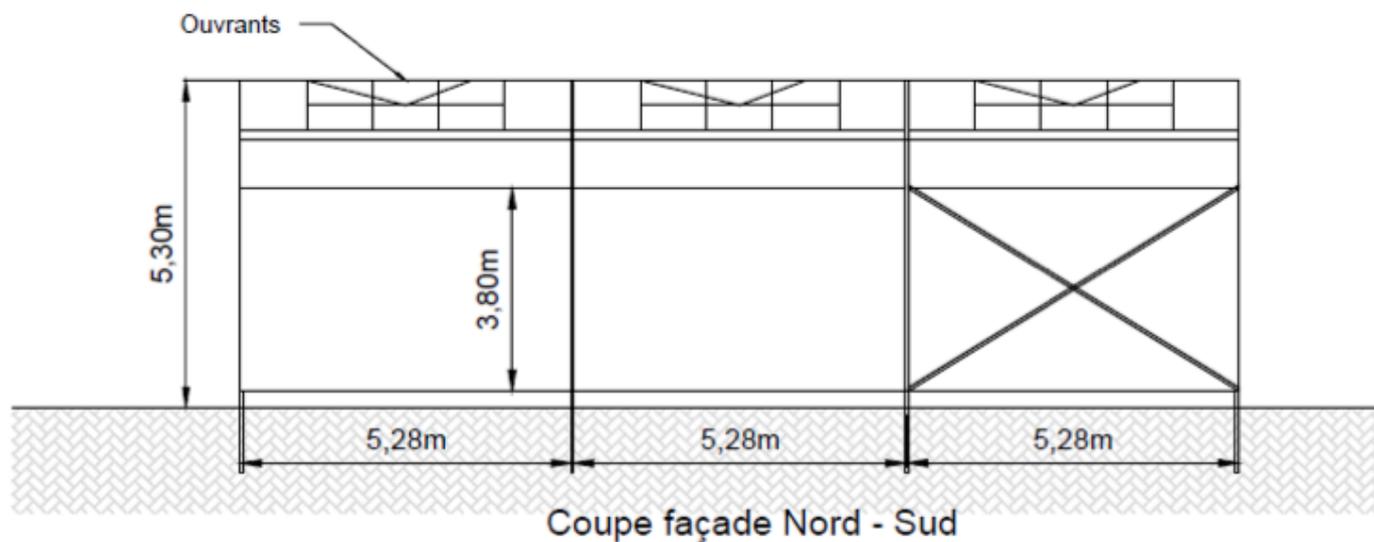
Par ailleurs, le projet s'insère dans un environnement boisé, le coupant de toute perception rapprochée (cf carte ci-dessous). **Ainsi, l'impact visuel du projet sur les perceptions proches sera nul.**



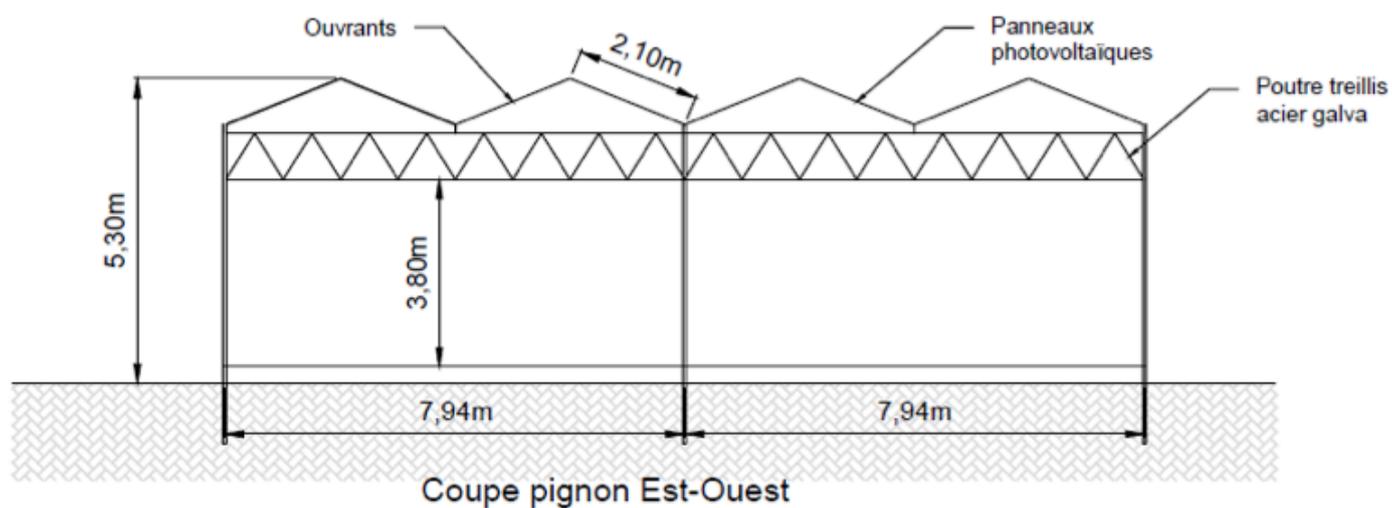
Cartographie des masques visuels proches - Biogram 2018

Depuis les reliefs, les vues sont ouvertes et profondes sur la plaine, mais la distance réduit largement les perceptions visuelles du projet. De plus, la structure en verre des serres permet une grande transparence réduisant ainsi son impact sur le paysage, comme le montre le photomontage précédent.

Ainsi, dans le contexte agricole de la plaine, l'impact paysager de la future serre agricole en verre sera faible.



Coupe type serre multi-chapelles, Nord-Sud, côté pignon - Source : Reden Solar



Coupe type serre multi-chapelles, Est-Ouest, côté long-pan - Source : Reden Solar